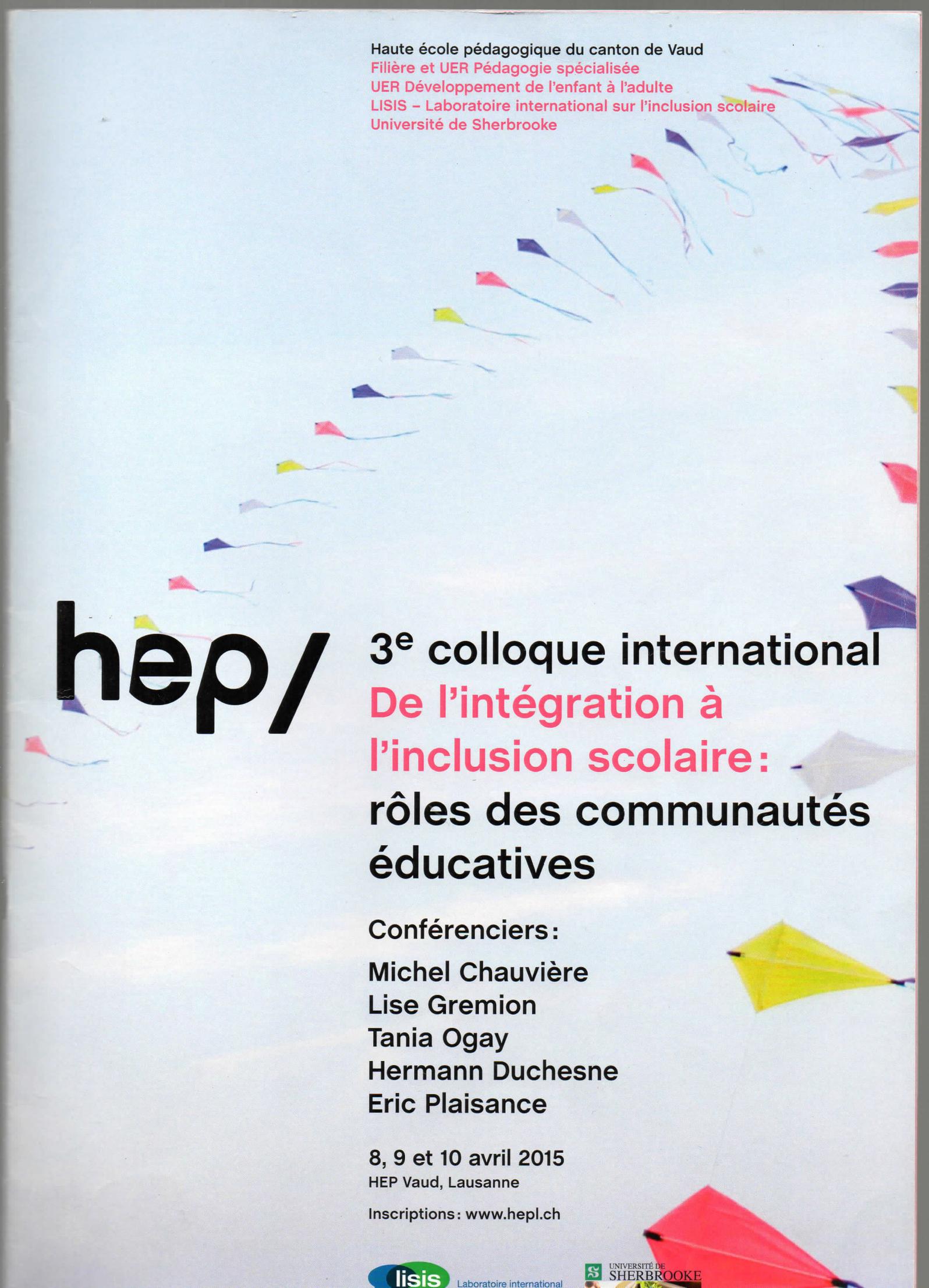


Haute école pédagogique du canton de Vaud
Filière et UER Pédagogie spécialisée
UER Développement de l'enfant à l'adulte
LISIS - Laboratoire international sur l'inclusion scolaire
Université de Sherbrooke



hep/

3^e colloque international
**De l'intégration à
l'inclusion scolaire :**
rôles des communautés
éducatives

Conférenciers :

Michel Chauvière
Lise Gremion
Tania Ogay
Hermann Duchesne
Eric Plaisance

8, 9 et 10 avril 2015
HEP Vaud, Lausanne

Inscriptions: www.hepl.ch

Atelier 14 (salle C33-816)

Jérôme Laederach

info@jeromelaederach.ch

Commission consultative de l'intégration des enfants et des jeunes à besoins éducatifs particuliers ou handicapés, Suisse

Paola Marchesini

Département de l'instruction publique, de la culture et du sport du Canton de Genève, Suisse

Réflexions pour une mise en œuvre fédératrice de l'école inclusive sur le Canton de Genève (communication professionnelle)

Au-delà de l'élaboration d'un concept dédié à la pédagogie spécialisée pour les enfants et jeunes de 0 à 20 ans, le Canton de Genève s'engage dans un projet d'école inclusive, pour tous les enfants et jeunes.

Ce projet repose sur la mise en place de dispositifs selon trois axes: ceux favorisant l'intégration ou l'inclusion des enfants et jeunes à besoins éducatifs particuliers ou en situation de handicap; ceux destinés au maintien des enfants et des jeunes en institution de la petite enfance, en école et en formation ordinaires, ainsi que les jeunes à haut potentiel et les sportifs ou artistes d'élite; ceux permettant l'inclusion des enfants et jeunes issus de la migration.

La mise en place d'une commission consultative est considérée dans ce contexte, assurant le lien avec l'ensemble des partenaires, visant la constance du dialogue en prenant en compte les préoccupations du terrain), et accompagnant le projet.

Les réflexions autour de la constitution de cette commission rejoignent les défis d'une mise en œuvre d'une école inclusive qui dépasse les intentions et s'inscrit comme un véritable nouveau paradigme au service des bénéficiaires. La fédération des communautés concernées, la prise en considération de la formation des encadrants, la transversalité et complémentarité des dispositifs ainsi que le respect des structures mises en place dans une évolution des conditions environnementales.

Atelier 15 (salle C33-819)

Anne Buholzer

buholzeranne@hotmail.com

Université Paris 7 Diderot, France

Anne Buholzer, Monique Henchoz

Enseignement spécialisé, Suisse

« Le fou »: figure et configurations de l'exclusion dans l'École vaudoise (communication scientifique)

Dans cette communication, nous commençons par interroger les mots « intégration », « communauté », « accueil » en recourant à l'hypothèse sociologique simple: plus les discours sur l'intégration se font insistants, plus il convient de questionner leur envers, ce qu'ils recouvrent voire dissimulent. Ainsi, loin des prescriptions légales, des injonctions normatives et des intentions vertueuses, nos terrains respectifs constituent un observatoire privilégié de l'exclusion scolaire et de ses mécanismes. Exclusion que nous envisageons notamment à travers la figure du « fou » - jamais parlé, rarement nommé sinon par ses symptômes, impensé de l'École, sa part non symbolisée (Roussillon, 2003), mais dont la présence excessive, excédante, déborde les catégories et fait l'objet d'un rejet total. Notre hypothèse est que « le fou » opère comme un analyseur, c'est-à-dire, selon Lapassade, comme « événement qui déconstruit le système agencé, celui-là même dont le fonctionnement régulier masquait les mécanismes, les failles, les contradictions » (Barus-Michel, Giust-Desprairies et Ridel, 1996, p. 21). Que faire, donc, de ce corps opaque dans l'École? A cette question, nous répondons par une proposition, celle de créer des espaces de pensée communs, intervalles infimes, précaires et politiques dès lors que, suivant Arendt (1961), ils visent à questionner sans relâche les conditions de possibilité d'instituer un monde commun, partant, une école non ségrégative.

Atelier 15 (C33-819)

Raffaella Tore

raffaella.t@libero.it

Italie

Pour une formation inclusive: de l'importance d'un enseignant inclusif utilisant une évaluation formative visant l'équité sociale (communication scientifique)

Dans la cadre de la crise économique et financière actuelle, les objectifs européens visent à résoudre les problèmes de base suivants: exclusion formative et sociale, manque de compétences, faible mobilité des travailleurs, systèmes éducatifs et marché du travail inadéquats. Il est nécessaire, pour assurer une croissance durable et équitable, d'encourager les gens à se former par

la formation initiale et continue pour développer et actualiser leurs compétences. Malheureusement, dans la plupart des pays européens et en réponse à la diversité entre individus, le système éducatif tend à stigmatiser certains élèves et favoriser leur exclusion. Le système formatif italien, mis en place en 1992 sur la base de lois pour l'intégration des élèves désavantagés, donne malgré tout peu de résultats. On observe ainsi que les 17,6 % des 18-24 ans, ont pour seule formation le certificat d'école obligatoire (données MIUR 2013). Pour cette raison, les chercheurs intéressés par ces questions sont en quête de solutions permettant, de manière équitable, à chacun d'apprendre selon leurs capacités. D'après leurs recherches, une piste est la formation à un enseignement inclusif visant la réussite éducative de tous les étudiants par l'évaluation formative. L'évaluation formative est un instrument qui, à tous les niveaux de la formation formelle, favorise un système inclusif et équitable, ainsi que le développement d'une communauté d'apprentissage. Son utilisation régule les décisions prises afin d'améliorer la qualité de la formation en s'adaptant aux caractéristiques de chacun des élèves. Dans ce sens l'évaluation formative devient un moyen d'obtenir des informations avec lesquelles travailler pour être en mesure d'adapter l'enseignement à l'apprentissage de tous les élèves et ce dans une même classe.

Atelier 16 (salle C33-820)

Julie Ruel, Bernadette Kassi, André C. Moreau

Julie_Ruel@ssss.gouv.qc.ca

Université du Québec en Outaouais,
Canada

Démarche de rédaction inclusive pour favoriser l'accès à l'information des personnes présentant une déficience intellectuelle (communication scientifique)

L'accès à l'information est un élément essentiel à l'inclusion et à la participation citoyenne. Cet accès est souvent réduit pour les personnes ayant de faibles compétences en littératie, dont les personnes présentant une déficience intellectuelle (DI). Dans une vision d'accessibilité à l'information, la littératie englobe toutes les formes de présentation de matériel informationnel, qu'il soit écrit, entendu, schématisé, illustré ou numérique. Une recherche-action a rassemblé des concepteurs provenant de quatre organisations différentes du Québec. Regroupés en communauté d'apprentissage, ces concepteurs ont développé, en co-construction avec des personnes présentant une DI, du matériel qui leur était destiné. Est-ce qu'une démarche de rédaction inclusive, qui suggère de développer du matériel en partenariat avec le public cible dès sa conception, favorise le partage d'une information compréhensible et utilisable par ce public cible? Cette recherche s'inscrit dans une perspective d'équité, de justice sociale et des droits humains selon l'accessibilité universelle à l'information, au langage et à la communication dans différents environnements sociaux (Ruel et al., 2011). La communication présente les résultats de la recherche qui identifient les enjeux rencontrés et les conditions qui favorisent ou qui nuisent à la participation réelle des personnes présentant une DI. Ces conditions peuvent éclairer les participants sur l'établissement d'une communauté éducative inclusive.

Atelier 16 (salle C33-820)

Myriam Gremion, Olga Solovyeva
myriam.gremion@unige.ch

Université de Genève, Suisse

Promotion des attitudes positives face à la déficience intellectuelle chez les jeunes élèves (communication scientifique)

La réussite d'une intégration scolaire dépend en partie de l'acceptation des élèves intégrés par leurs pairs (Vienneau, 2004; Zaffran, 2007) et les recherches montrent qu'avant 4-5 ans, les enfants ont une compréhension très limitée des déficiences et de leurs conséquences. Les premières années de l'école sont donc une période charnière afin de promouvoir les attitudes positives des élèves face à la différence. Plusieurs auteurs mettent en évidence que des programmes de promotion des attitudes peuvent être efficaces avec les jeunes enfants (Favazza & Odom, 1997; Favazza, et al., 2000). Conscientes de cela, mais aussi que les attitudes se forment et se forgent dès le plus jeune âge, nous avons choisi de réaliser une recherche auprès de jeunes enfants (39 élèves de 4-5 ans) dans une école genevoise afin d'identifier comment ils voient, comprennent et acceptent la différence d'un enfant avec une déficience intellectuelle. Nous avons également examiné la façon